

SOUS TOUTES RÉSERVES
COURRIER ÉLECTRONIQUE

Longueuil, le 2 juillet 2026



**Objet : Demande d'accès à l'information –
26-27-037-DAI - Formulaire AH-223 CHSLD, MDA et agrément**

Madame,

La présente suit votre demande d'accès à des documents reçue à nos bureaux le 29 mai 2026 et par laquelle vous souhaitez obtenir les documents répondant aux demandes suivantes :

1. Le nombre de déclarations faites précisément pour les CHSLD et Maison des aînées par le biais de formulaires AH-223 ayant été déposée au cours de l'année 2025-2026.
2. Les rapports découlant de visites d'agréments tenues depuis 2024.

À cet effet, vous trouverez ci-dessous les informations répondant au point 1 de votre demande :

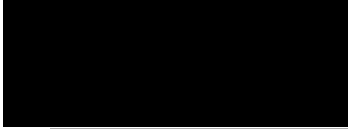
Nombre de déclarations :

- **CHSLD : 14 234**
- **MDA : 1 505**

Quant au point 2 de votre demande, vous trouverez ci-joints, les documents détenus y répondant.

Nous vous informons également que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet égard, conformément à l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), vous disposez d'un délai de trente (30) jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé pour répondre à votre demande. Vous trouverez, joint à la présente, une copie de l'avis vous informant de ce recours en révision.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire et veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



M^e Amélie Proulx, Responsable de l'accès à l'information,
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est

AP/et

p.j. Documents
Avis de recours